



CHAMPIONNAT REGIONAL DE VOILE BANQUE POPULAIRE VAL DE France

Nom de la compétition :
CHAMPIONNAT DE LIGUE PLANCHE A VOILE N°5
RACEBOARD <= 3.80 – RACEBOARD > 3.80
BIC 293D – BIC 293P
Grade : 5A
Date : 14 MAI 2023
Lieu : PLAN D'EAU DU DOMINO
41500 SUEVRES

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

PREAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.
A ce titre, il est demandé aux concurrents/es et aux accompagnateurs/trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants/es.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.3 - les règlements fédéraux,
- 1.4 - le règlement du championnat de Ligue.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.



3 COMMUNICATION

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'elle est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches des classes :

BIC 293D – BIC 293P – RACEBOARD <= 3.80 – RACEBOARD > 3.80

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé, pour les mineurs.
 - la licence Club FFVoile mention « pratiquant » valide pour les majeurs,
- b) une autorisation parentale pour les concurrents mineurs.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
BIC 293D	0
BIC 293P	0
RACEBOARD <= 3.80	0
RACEBOARD > 3.80	0

8 PROGRAMME

8.1 -Confirmation d'inscription :

Date	De	À
14/05/2022	09h30	10h30

8.4 -Nombre de courses :

Classe	Nombre maximum de courses
BIC 293D	5
BIC 293P	5
RACEBOARD <= 3.80	5
RACEBOARD > 3.80	5

8.5 -L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à **11h00**.

8.6 -Aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.5 [DP] **Matériels de sécurité :**

9.5.1 Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
 - Le gilet d'aide à la flottabilité :
 - EIF Poids coureurs : 30 kg et moins – 100 NW
 - EIF Poids coureurs : plus de 30 kg – 50 NW
- Conforme à la division 240

- 12 LES PARCOURS**
Les parcours seront de type : **construit**
- 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Application de la RCV B4.44.1. - **Pénalité 360 °**
- 14 CLASSEMENT**
14.2 Deux courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
14.3 a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand de **trois à cinq** courses ont été validées, le score d'une planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18 PROTECTION DES DONNÉES**
18.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
18.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**
La RCV 3 stipule : «la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité» En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 20 PRIX**
Les prix seront distribués comme suit :
Une coupe au vainqueur de chaque série et un lot pour chaque concurrent
- 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Pour plus d'informations, contacter :
Pascal Mourgues, téléphone **06.59.11.66.10**, mail pascal.mourgues41@gmail.com

Club de Voile du Val de Loire : FFV N° 41001
Base Naturelle de Loisirs du Domino – 41500 Suèvres
Courriel : cvvl.voile@gmail.com
Site internet: <https://cvvl.sportsregions.fr>
Téléphone: 06.99.91.63.22
Président du club: Jacky BAYEUX